

## Un moyen de groupement

12 mars 1882

---

*L'Egalité, 12 mars 1882*

L'année dernière, Guesde et moi, nous fîmes une tournée de propagande à Elbeuf. Après la conférence publique, nos amis d'Elbeuf nous invitèrent à un banquet dont j'ai gardé le plus vif souvenir. A Ce banquet assistaient des délégués de Rouen et d'autres centres ouvriers ; on y discuta, entre autres questions, celle des moyens d'organisation. Le délégué des mécaniciens de Rouen décrivit un moyen d'organisation mis en pratique par sa corporation avec le plus grand succès. Le voici :

Chaque semaine, le secrétaire de la Société des mécaniciens, après avoir consulté les besoins des membres, fait des achats en gros de café, sucre, savon, vin, drap, toile, etc. Le dimanche matin, il distribue entre les membres de la Société les marchandises achetées.

La marchandise est achetée au prix du gros et avec une remise de 10, 12 %, parce qu'elle est payée au comptant. Les mécaniciens bénéficient de 15, 20, 30 %, dont les détaillants surchargent les produits qu'ils vendent aux ouvriers, et la caisse de la Société de 10 et 12 % de remise.

Ce mode d'achat et de distribution est la forme la plus simple de la coopération, celle qui peut être appliquée partout et sans frais généraux de magasins, d'employés, etc., et sans risques. Les mécaniciens en avaient obtenu les meilleurs résultats pour l'organisation de leur Société, qui, douze mois auparavant, ne comptait qu'une centaine de membres, tandis qu'alors elle se composait de 800 membres, c'est-à-dire des trois quarts des mécaniciens de Rouen.

L'assemblée écouta attentivement le délégué de Rouen, et une discussion s'engagea. Nos amis d'Elbeuf, entre autres les citoyens Denis, Moulard, etc., s'appesantirent surtout sur les dangers que présentait la coopération. Le citoyen Denis cita comme exemple une Société coopérative d'une petite ville aux alentours, qui, non seulement enleva à la propagande active et révolutionnaire les hommes qui l'avaient fondée, mais encore amena une baisse dans les salaires. -- A ces observations pleines de justesse, le délégué de Rouen, dont je regrette d'avoir oublié le nom, répondit que la manière de procéder des mécaniciens écartait tous les dangers des Sociétés coopératives ordinaires, signalés par le citoyen Denis ; d'abord les bénéfices n'étaient pas accumulés puisqu'on revendait au prix coûtant les marchandises achetées, que, par conséquent, il n'y avait pas de capital social formé ; puis les bénéfices provenant de la remise étaient versés dans la caisse de la Société et servaient à alimenter les grèves, et que, depuis la formation de la Société, ils avaient déjà fait hausser les salaires, grâce à leur organisation. Nous n'employons cette méthode coopérative primitive, ajouta le délégué de Rouen, que pour attirer les indifférents en les prenant par l'appât d'un intérêt matériel et pour augmenter le fonds de notre caisse de résistance.

Le moyen de groupement employé par les mécaniciens de Rouen est simple et efficace en même temps ; il pourrait être aisément mis en pratique par tous les groupes du Parti qui auraient ainsi un moyen d'embaucher et d'organiser même les indifférents et de se constituer une caisse pour subvenir aux besoins du Parti - frais d'élection, de propagande, de grève, etc.. Comme complément au moyen de

groupement des mécaniciens de Rouen, j'en proposerai un autre. - Puisque les membres d'un même groupe vivent d'ordinaire dans un même quartier, ils pourraient s'entendre pour ne faire leurs achats que chez certains fournisseurs attitrés du groupe, et, pour avoir la clientèle du groupe, ces fournisseurs devraient faire une remise à la caisse du groupe sur les achats faits par ses membres. Supposons que 20 membres d'un groupe assurent leur clientèle à un épicier, un boulanger ; s'ils font par semaine une dépense de 7 frs. par membre ou de 140 frs. pour les 20 membres, et si le fournisseur s'est engagé à donner 5 % pour la clientèle du groupe, le groupe encaisserait toutes les semaines 7 frs. qui n'auraient pas coûté un sou à ses membres. Si au lieu d'un seul fournisseur attitré, le groupe en avait plusieurs (restaurateur, magasin de vêtements, etc.) il pourrait se constituer rapidement un fonds de caisse.

Mais ma proposition est susceptible d'une extension tout aussi utile à la classe ouvrière et au groupement. Une des nombreuses misères des ouvriers est que, s'ils font gratuitement crédit à leurs patrons de leur travail, puisqu'ils ne sont payés qu'au bout de la semaine, de la quinzaine, ils sont obligés d'acheter au comptant chez leurs fournisseurs ; et quand ils doivent recourir au crédit, soit en portant leurs effets au mont-de-piété, soit en ne payant aux marchands qu'au bout de la semaine, ils sont forcés pour obtenir ce crédit de payer au mont-de-piété 12 et 14 % et chez le marchand tout autant, si ce n'est plus. Le groupe pourrait organiser une espèce de crédit gratuit pour ses membres ; ce crédit devrait être limité d'abord, mais serait susceptible d'un grand développement.

Mettons qu'un groupe de 20 membres ait 200 frs. en caisse : il pourrait s'en servir pour ouvrir un crédit de 10 frs. à chacun de ses 20 membres chez les différents fournisseurs attitrés du groupe. Admettons que les 20 membres demandent un crédit de 6 frs. chez le boucher ou le restaurateur, le secrétaire du groupe déposerait le dimanche un cahier de papier blanc ayant autant de feuillets que de membres, chaque feuillet portant le timbre du groupe, la signature du secrétaire, le nom d'un membre et la semaine pour laquelle le groupe se porte garant. Voici un modèle du feuillet :

### ***PARTI OUVRIER***

Groupe de....

Créditez le citoyen.... de la somme de cinq francs à prendre en marchandises chez vous dans le cours de la semaine, à partir de jeudi.

Paris, le....

Par ordre : le secrétaire...

Lundi	a acheté au comptant	2,00
Mardi	id.	1,50
Mercredi	id.	1,50
Jeudi	id.	1,50
Vendredi	a acheté à crédit	3,00
Samedi	id.	1,50
Dimanche	id.	1,50

Une feuille semblable serait remise au membre. Tous les achats faits dans le cours de la semaine, soit au comptant ou à crédit, seraient inscrits sur les deux feuilles. Le samedi chaque membre remettrait sa feuille au secrétaire et réglerait la somme qu'il doit chez le fournisseur. Le lendemain, le secrétaire, muni de toutes les feuilles, irait chez le boucher ou le restaurateur régler le compte de tous ceux à qui le groupe aurait ouvert un crédit. Au cas de besoin, pour encourager le fournisseur à bien servir les membres du groupe, le secrétaire pourrait lui faire l'avance de la somme dont il crédite les membres. Bien entendu, la pratique montrerait les additions et les modifications à apporter à ma proposition.

J'engage fortement les groupes du Parti à essayer un de ces deux moyens de groupement : d'abord pour montrer aux indifférents que nous ne sommes pas des rêveurs "perchés sur toutes les tours de l'utopie" : mais que nous saisissons avec empressement tous les moyens à notre portée pour améliorer quelque peu

le sort des ouvriers ; mais ce qui est plus important on arriverait ainsi à souder intimement le membre à son groupe, à l'habituer à le considérer comme le représentant de tous ses intérêts économiques, réglant ses comptes et lui ouvrant des crédits chez différents fournisseurs : les membres comprendraient pratiquement toute la supériorité de la solidarité socialiste sur l'autonomie individualiste.

Nous prions les groupes qui essayeraient ces moyens de groupement de nous communiquer semaine par semaine les résultats obtenus, que nous publierons afin de servir d'encouragement aux autres groupes.

*L'Egalité, 12 mars 1882*